|  |  |
| --- | --- |
| الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  وزارة العدل  المديرية العامة لإدارة السجون وإعادة الإدماج |  |

برنــــامج دعم إعـــادة الإدمـــاج الاجتمـــــاعي للمحبوسين

**APPUI DE LA SOCIETE CIVILE DANS L’ACCOMPAGNEMENT POST CARCERAL DU DETENU**

**RAPPORT DE PRESELECTION DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES DU PROJET**

**Experte Nationale : ROUAG Abla**

**SEMINAIRE REGION OUEST**

Dans le cadre du projet « Appui à la société civile dans son rôle d’accompagnement à la réinsertion sociale des détenus» ont été réalisés en Février 2019, avec comme première étape du projet, trois séminaires régionaux (Ouest, Centre et Est), qui ont pour objectifs :

* De présenter un point de situation de la collaboration existante entre l’administration pénitentiaire et de la réinsertion et la société civile.
* De renforcer la collaboration entre la société civile œuvrant pour la réinsertion sociale des détenus et les pouvoirs locaux.
* D‘assurer la coordination entre les organisations de la société civile partenaires.

Il est attendu de ces séminaires :

* L’Identification des besoins des organisations de la société civile en matière d’intervention dans le domaine de la réinsertion sociale du détenu ;
* Le renforcement du partenariat DGAPR – OSC et pouvoirs locaux ;
* L’Identification des associations bénéficiaires du projet, plus précisément l’ identification des associations qui seront bénéficiaires de l’appui dans l’accompagnement post carcéral des détenus, ainsi que le choix des associations susceptibles d’ouvrir un centre d’accueil pour femmes sortant de prison.

En d’autres termes, l’objectif du projet étant l’appui aux associations qui ont des moyens humains et matériels adaptés pour l’aménagement de centres d’accueil et d’hébergement, et la formation avec l’aide d’une expertise internationale, à l’accompagnement social et psychologique des détenus sortant de prison, pour les associations qui activent dans ce type d’accompagnement post carcéral, il s’agit d’identifier les associations qui seront bénéficiaires de cet appui.

**Le séminaire région Ouest**

Le second séminaire, celui de la région Ouest s’est déroulé à Oran, à l’hôtel Sheraton, les 20 et 21 Février 2019.

***1 – Première journée :***

Le séminaire de la région Ouest s’est également tenu avec la participation :

- Des représentants de la Direction générale de l’administration pénitentiaire.

- Des représentants du Programme des Nations Unies pour le développement.

- Des représentants des pouvoirs locaux : DAS, DJS

- Des organisations de la société civile : au nombre de 25

- Des chefs des services extérieurs et de la réinsertion.

- Des juges d’application des peines

Les associations présentes :

**Associations à caractère social :**

Association El Hayet pour les handicapés moteurs (Sebdou) de Tlemcen

Association Sanabil El Khir de Tlemcen

Association l’Algérie profonde de Sidi Bel Abbes

Association Pour la Promotion et l’intégration de la jeunesse de Sidi Bel Abbes

Association de protection de la jeunesse contre les fléaux sociaux de Sidi Bel Abbes

Association ALT de lutte contre la toxicomanie d’Oran

Association Ezzouhour (les Fleurs) d’Oran

Association Houloum el tifl (rêves d’enfants) d’Oran

Association Jeunesse culturelle et travail humanitaire d’Oran

Association jeunesse d’El Bahia (Oran)

Association Amis des malades d’El Bayedh

Association Bachaïr Errahma de Mascara

Association El Izdihar de Relizane

Association de promotion de la jeune fille de Mostaganem

Association Kafel el yatim de protection des orphelins de Saida

Association de lutte contre le Sida de Saida

Association Volonté et Avenir de protection des droits de la jeune fille de Tiaret

Association Ayed errahma de Bechar

Association Protection et promotion de la femme rurale de Bechar

Association Serkhet el fetet (le cri de la jeune fille) de Bechar

**Associations à caractère Culturel**

Coopérative culturelle JIL 2000 pour le théatre et la vidéo (Tlemcen)

Association Ness El Kheir de Chlef

Association El Beyt essaaid (la maison du bonheur) de Chlef

Association Assala oua Ibdaa de Bechar

**Associations Caritatives ou de bienfaisance**

Association Espoir et solidarité de Mostaganem

1.1 - Déroulement des travaux :

L’allocution d’ouverture a été prononcée par Monsieur Bourbala , Directeur de la Recherche et de la Réinsertion Sociale à la DGAPR.

Après cette allocution, Monsieur Berkoune Mohamed a présenté la première communication, une présentation du projet et un bilan de la collaboration de la DGAPR avec les organisations de la société civile.

Les communications suivantes, celle du représentant de la DJS a été consacrée à « la collaboration au niveau local entre les organisations de la société civile, les établissements pénitentiaires et les services extérieurs » , et celle de la représentante de la DAS, a porté sur les activités et les dispositifs de la DAS participant à la réinsertion sociale des détenus, et des femmes en particulier.

Les présentations ont été suivies par des débats avec l’assistance, portant principalement sur les modalités d’obtention de financements, ainsi que sur la question de la mutualisation des moyens des organisations de la société civile, notamment les moyens humains (psychologues, médecins…) a été longuement débattue. Une proposition a été faite dans ce sens, celle de la fusion des petites associations, qui leur permettrait de survivre. Le point des femmes sortant de prison et n’ayant pas où aller a été discuté, la solution provisoire évoquée par les participants étant leur hébergement dans les centres de la DAS (Centres pour femmes victimes de violences, Diar Errahma)

Pendant la séance de l’après-midi, les deux expertes du projet ont présenté leurs communications, celle de l’experte nationale, madame ROUAG Abla, portant sur un « Etat des lieux de la société civile active en 2015 » , et la seconde, celle de madame CAULLIEZ Valérie avait pour thème «Le Centre d’Hébergement et de Réinsertion Sociale Le Soleillet ». Les communications se sont prolongées par des débats.

1.2 – Contenu des débats :

Les débats après ces présentations ont porté principalement sur :

* La question de la spécialisation des associations : spécialiser des associations existantes ou créer de nouvelles associations ?
* L’auto évaluation des missions, activités et moyens des associations pour faire de la réinsertion des détenus a été présentée comme une nécessité.
* La collaboration et la coordination : La demande de rencontres entre associations pour échanger leurs expériences, a été formulée.
* De même l’exigence d’une bonne coordination entre le dedans et le dehors a été exprimée.
* Des obstacles et des lenteurs pour l’insertion professionnelle des ex détenus, dus à la rigidité de l’administration, ont été évoqués.
* La proposition de faire de la formation à l’environnement pour les détenus a été faite.
* Le manque de culture de la réinsertion et l’existence d’activités uniquement occupationnelles a été affirmée par certaines associations.

***2 - Deuxième journée :***

2.1 - Déroulement des travaux

La seconde journée a, comme pour le séminaire de la région centre, été consacrée, dans sa séance de la matinée, à une présentation des associations. Et la séance de l’après midi s’est déroulée sous la forme de 3 ateliers regroupant les associations autour des thématiques de :

* L’accompagnement social et le centre d’accueil
* L’accompagnement psychologique
* Le financement

Les 26 associations présentes à ce séminaire ont donc dans une première séance, présenté leurs activités, leurs moyens, et leurs interventions dans la réinsertion sociale des détenus, ainsi que leurs difficultés.

Les principales activités développées par les associations de la région Ouest, en milieu intra carcéral et en milieu extra carcéral sont des activités caritatives et de bienfaisance (dons aux détenus et à leurs familles), l’aide sanitaire aux détenus (lunettes, appareils dentaires ou examens radiologiques non pris en charge par l’administration pénitentiaire) la sensibilisation, et les activités culturelles et sportives. Les activités de formation et d’apprentissage sont également nombreuses, notamment celles englobant l’artisanat traditionnel, et les activités domestiques telles que la cuisine, pâtisserie, couture et broderie. Les activités religieuses sont aussi dispensées par les associations. Quelques associations ont des activités d’accompagnement social et psychologique, en intra carcéral. L’accompagnement à l’insertion professionnelle est assez souvent réalisé par les associations, dans la phase post carcérale. D’autres, plus rares, et nous voyons notamment l’association ALT d’Oran, font un accompagnement juridique en post carcéral. Concernant leurs moyens humains et matériels, il existe beaucoup de disparités entre les associations, l’une d’entre elles disposant même de 2 véhicules, alors que certaines n’ont même pas de local.

Pendant la séance de l’après-midi, les associations se sont réparties sur les 4 ateliers cités précédemment et ont fait des propositions dans les 4 thématiques discutées.

2.2 –Restitution des ateliers:

2.2.1 – Atelier Accompagnement psychologique :

- Propositions générales :

* Nécessité de formation pour les psychologues des associations
* Favoriser la collaboration des psychologues des associations entre eux et celle des psychologues des associations avec les psychologues des prisons pour avoir des informations sur les détenus, ce qui permet la facilitation du travail du psy de l’association..
* Ouvrir des spécialités universitaires en psychologie du milieu carcéral
* Spécialiser des associations en accompagnement psychologique.

- L’accompagnement en intra carcéral :

* Informer les détenus en milieu carcéral de l’intérêt des prises en charge psychologiques.
* Lancer des émissions de prise en charge psychologique à travers les circuits télévisés internes aux établissements pénitentiaires pour en faire profiter tous les détenus.
* Informer les détenus de l’existence d’associations qui peuvent prendre en charge leur accompagnement à leur sortie de prison.

- En post carcéral :

* Prendre en charge les toxicomanes en orientant les détenus libérés vers les centres de prise en charge.
* Faire participer les détenus libérés à des groupes de parole où assisteraient aussi des récidivistes.
* Développer la culture du bilan psychologique chez les détenus.
* Les associations demandent à avoir accès aux fiches psychologiques individuelles des détenus.

2.2.2 – Atelier financement :

* Absence ou difficulté d’obtenir des moyens financiers
* insuffisance des moyens financiers obtenus, pour réaliser les activités et les projets
* Les associations doivent chercher des financements en dehors des modes traditionnels : subvention de l’état, dons des bienfaiteurs et adhésions des adhérents. Il faut rechercher d’autres modes de financements : sponsoring, réaliser des activités rémunérées ou productives, faire des formations pour apprendre à se financer
* créer une caisse au niveau des services extérieurs pour renforcer les bons projets
* Favoriser les associations qui activent dans le cadre de la RS des détenus, en matière de financement.
* Il faut prendre contact avec les cellules de proximité et de solidarité de la DAS, pour qu’elles soient partenaires des associations dans la réalisation des projets

2.2.3 – Atelier Accompagnement social :

Les principales recommandations sont :

* Soutien aux établissements pénitentiaires et aux services extérieurs pour pouvoir faire de l’accompagnement social.
* Définir les besoins sociaux des détenus
* Nouer et renforcer les relations sociales entre les détenus et leurs familles et avec la société en général
* Renforcer les programmes de formation pour créer des associations spécialisées en RS des détenus.
* Renforcer et encourager les initiatives efficaces dans le domaine de l’accompagnement social des détenus
* Accompagnement des associations pour créer des centres d’accueil et d’hébergement
* L’ouverture sur les bonnes pratiques internationales est utile.
* Il est nécessaire qu’il y ait une base juridique claire à l’accompagnement des détenus

2.2.4 – Atelier Centre d’accueil et d’hébergement:

* Il faut informer les détenus, avant leur sortie, qu’un centre d’accueil les attend à leur libération.
* Le centre d’accueil doit comporter une cellule d’accueil, une cellule d’écoute, une cellule d’accompagnement, une cellule d’orientation vers un métier ou une formation, une cellule d’évaluation.
* Des moyens sont nécessaires : administrateurs, médecin, psychologue, sociologue, conseiller d’orientation, religieux.
* Il faut que le centre dispose d’un budget
* Les activités doivent être organisées.
* La gestion du centre doit être organisée, il faut qu’il y ait existence d’un règlement intérieur.
* Il faut disposer d’espaces suffisants, espaces de sport, de loisirs, de culte…
* Il faut définir les partenaires et les faire participer à la création du centre : chambre d’artisanat et de commerce, Angem, Ansej, CNAC

**Conclusion :**

* L’atelier région Ouest a également mis en évidence la diversité des activités à caractère social en milieu intra carcéral et en milieu extra carcéral réalisées par les associations, mais aussi que les associations ne font pas de l'accompagnement social global individualisé.
* Certaines activités sociales réalisées par les associations avec les sortants de prison sont intéressantes et exploitables dans un programme d’accompagnement social et psychologique des détenus libérés.
* Les moyens matériels et humains des associations sont également assez insuffisants et les intervenants manquent de spécialisations utiles à l’accompagnement social et psychologique, et même de culture de la réinsertion sociale.
* La formation des associations à l’accompagnement post carcéral des détenus et à la réinsertion sociale ainsi qu’un suivi des acquis de cette formation est nécessaire.

**PRESELECTION DES ASSOCIATIONS BENEFICIAIRES DU PROJET**

Pour donner un avis quant aux associations qui peuvent bénéficier du projet, nous avons évalué les capacités des associations rencontrées sur la base de critères que nous avons jugés pertinents à savoir :

* Les moyens matériels des associations (lorsque l’information à ce propos est disponible) : locaux, équipements informatiques, véhicules, moyens financiers
* Les moyens humains des associations : nombre, spécialisation
* Le fait que l’association pratique des activités post carcérales allant dans le sens de l’accompagnement social ou psychologique.
* La connaissance que l’association semble avoir de la réinsertion sociale
* La capacité à trouver des financements pour l’association.
* La réalisation d’activités sociales innovantes peut être un atout supplémentaire.
* Une connaissance même modeste de la langue française, vu que la formation à l’accompagnement va se faire en français.

**Remarque : Il est plus difficile de se prononcer à priori sur l’aptitude des associations à pouvoir faire de l’accompagnement psychologique, tant que la composante humaine de l’association n’est pas communiquée avec précision, et tant qu’il n’est pas connu si les seuls présidents d’associations vont bénéficier de la formation, ou le staff concerné dans sa totalité.**

Pour la région Ouest, nous proposons :

* **L’association l’Algérie profonde de Sidi Bel Abbes** : qui s’investit beaucoup dans les activités d’accompagnement intra et post carcéral, au point de devenir quasiment une association spécialisée, ne travaillant qu’avec les détenus. L’association peut être orientée vers la formation en **accompagnement social**.
* **L’association ALT d’Oran,** dont les activités sociales en post carcéral sont très pertinentes : accompagnement psychologique, juridique, accompagnement à l’insertion professionnelle, médiation. L’association travaille en collaboration avec les services extérieurs et les cellules de réinsertion des établissements pour préparer les détenus à la sortie. Il serait souhaitable de verser cette association à la formation en **accompagnement psychologique**
* **L’association Jeunesse culturelle d’Oran,** qui a réalisé un projet avec la Communauté Européenne, Handicap International, et le Ministère de la Justice, consacré à des formations spécialisées (en informatique, photographie, jardinage) des détenus libérés, pour leur permettre de monter des projets. Peut être orientée vers la formation en **accompagnement social.**
* **L’association Ness El Kheir de Chlef** qui semble très dynamique, apte à trouver des fonds, dispose de moyens (véhicules) et qui a des activités sociales avec les ex détenus, en direction de la réinsertion professionnelle. Peut être orientée vers la formation en **accompagnement social.**
* **L’association Assala oua Ibdaa de Bechar** semble également active en post carcéral et travaille de façon assez ciblée avec les femmes. L’association réalise un projet avec la Communauté Européenne pour la promotion de la femme. Elle pratique des activités de suivi et d’accompagnement des sortants de prison, notamment l’aide aux démarches d’obtention des micro crédits. Peut bénéficier de la formation en **accompagnement social**